

2760 Est-ce qu'il y a d'autres questions parce que nous débordons encore dans le temps. Il me reste à vous remercier et puis à vous souhaiter une bonne fin d'après-midi. J'espère que vous resterez avec nous.

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ :

2765

Bonne journée.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

2770

Merci beaucoup Madame Beaugé. Je vais maintenant appeler Madame Lamis Hashim. J'espère que je prononce bien votre nom, du Centre d'encadrement des jeunes femmes immigrantes (CEJFI).

Bonjour Madame.

2775

MME LAMIS HASHIM,

2780

Bonjour tout le monde. Alors, je m'appelle Lamis Hashim. Je suis chargée de projet au Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes.

Je ne vais pas prendre beaucoup de temps. C'est juste j'aimerais bien citer quelques données pour souligner la situation.

2785

Donc, nous, le CEJFI, le Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes, c'est un centre qui existe depuis 1998. Et elles travaillent auprès des femmes et pour les femmes. Donc, on les accompagne dans leur parcours pour trouver un emploi. Et dans ce l'aspect psychosocial et ainsi que le dépannage alimentaire, le dépannage vestimentaire et, donc, on vient, on est près de ces femmes et leur famille.

2790

Donc, depuis le temps que je travaille là-bas et avec la consultation publique qui a été faite dans notre centre au mois de, il y a un mois, on a pu soulever quelques enjeux. Donc il y a des problèmes qui touchent cette population. Donc, on travaille auprès des femmes, toute culture et religion et origine confondues, ainsi que leur famille.

2795

Donc les problèmes qui ont été soulevés, ça concerne tout d'abord la discrimination aux termes de préjugés, discrimination sociale. Donc, le fait qu'ils soient des familles nombreuses avec beaucoup d'enfants, vous venez ici juste pour faire des enfants, vous vivez sur l'aide du bien-être social, donc vous voulez pas faire un effort, et cetera.

2800

Deuxième problème, c'est un problème lié au logement. Donc, les prix des logements c'est inaccessible, surtout dans la Ville Saint-Laurent. Il y a pas beaucoup de logement social ni coopérative donc la liste d'attente est vraiment très longue.

2805

Et les personnes qui sont en situation de réfugiés, elles trouvent pas de logement parce qu'elles ont pas de garant, elles ont pas d'historique de crédit et n'ont pas les moyens d'assurer leur paiement de loyer. Alors, on leur donne tout et n'importe quoi.

2810

Je suis intervenue personnellement pour traduire à une personne qui parle pas ni le français ni l'anglais auprès du Comité logement qui est dans notre édifice aussi. Et, là, ils souffrent avec ces colocataires de punaises dans l'appartement. Donc, il est infesté, invivable. Mais elle ne peut pas sortir.

2815

Elle ne peut pas sortir parce qu'elle a loué, elle est engagée par un bail et donc, elle doit attendre la période que ce soit terminé. Et, malheureusement, ses colocataires, il y a eu des cas très graves où ils ont été hospitalisés, aller vers le médecin. Mais on ne peut rien faire contre ces deux compagnies de logement qui sont Norgate et l'autre, je parle bien sur Saint-Laurent.

2820

Les appartements sont dans un état vraiment insalubre et les loyers sont vraiment exagérés, c'est-à-dire pour une autre personne qui venait de Pakistan, avec ses quatre enfants,

donc ils sont cinq dans un deux et demi (2 ½), avec huit cents dollars (800\$) de loyer, parce que personne pourrait se porter garant pour lui.

2825 Donc, on n'a pas assez de logement social ni coopératives ni de logements assez grands pour qu'on puisse loger tout le monde.

2830 Troisième problème, l'accès au travail. Donc, pas de travail. On n'arrive pas à - la plupart des gens que j'ai rencontrés, ce sont des gens avec des diplômes, des gens diplômés. On leur dit que vous n'avez pas encore l'expérience canadienne. Vous devez savoir comment ça fonctionne ici. Il faut commencer par trouver une formation, peut-être ça va vous... donc, c'est ça. On vient avec des grands rêves, mais après, on accepte tout et n'importe quoi, juste pour pouvoir subvenir aux besoins de leur famille.

2835 Donc, c'est les trois majeurs problèmes qu'on a.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

2840 Merci beaucoup Madame Hashim. Alors votre organisme est situé dans l'arrondissement Saint-Laurent?

MME LAMIS HASHIM :

Saint-Laurent.

2845 **MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :**

2850 Oui. O.K. Est-ce que vous... quel type de relation vous entretenez avec l'arrondissement, comme organisme communautaire, est-ce que le dialogue se fait bien? Est-ce que vous sentez que vous avez un appui de l'arrondissement?

MME LAMIS HASHIM :

Le dialogue se fait très bien. On essaie d'aider donc, c'est ça, notre intervention psychosociale, on intervient sur d'autres problèmes pas forcément liés à la discrimination.

2855

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Hum, hum.

2860

MME LAMIS HASHIM :

C'est des problèmes conjugaux dans la plupart du temps et, là, c'est un constat qu'on vient de remarquer parce qu'étant donné qu'on est là on reçoit les gens pour d'autres raisons.

2865

Les gens viennent parler. Donc est-ce que vous connaissez, est-ce que vous savez, les problèmes sont pas vraiment soulevés parce que la plupart de ces gens, ils pensent si ça se passe dans leur pays d'origine, en quelque sorte, alors c'est peut-être normal. Alors c'est pas normal du tout.

2870

Donc, on n'a pas vraiment essayé de mener une étude, c'est seulement un constat qu'on a remarqué. Et j'avais l'occasion d'en parler et je me suis dit pourquoi pas.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

2875

Avec l'arrondissement, vous voulez dire?

MME LAMIS HASHIM :

Non.

2880

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Non.

2885 **MME LAMIS HASHIM :**

Oui.

2890 **MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :**

D'accord. Si je reviens au lien avec l'arrondissement, ce que vous nous avez dit autour des questions du logement.

2895 **MME LAMIS HASHIM :**

Oui.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

2900 Évidemment, nous l'avons entendu, lu, à plusieurs reprises.

MME LAMIS HASHIM :

Oui.

2905

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Quel est le mécanisme qu'on peut bonifier avec l'arrondissement pour que, à votre avis, pour que les logements insalubres et les propriétaires qui sont véritablement, qui manquent de...

2910

MME LAMIS HASHIM :

Responsabilité.

2915

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

... de sens commun, puissent être imputables d'un certain nombre de gestes.

2920

MME LAMIS HASHIM :

Je pense qu'il va y avoir vraiment des sanctions et des vérifications plus sérieuses.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

2925

Vous trouvez que la vérification de l'arrondissement.

MME LAMIS HASHIM :

2930

Oui.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

... par rapport aux logements, elle est l'axe.

2935

MME LAMIS HASHIM :

Le problème que les propriétaires, c'est comme ils sont protégés, alors ils peuvent donner n'importe quel chiffre pour le loyer, donc c'est lui le propriétaire, c'est lui qui décide.

2940

Donc, les exigences, c'est-à-dire, il faut laisser un parc pour les gens qui viennent d'arriver de trouver aussi un logement sein. C'est pas parce que, ils ont été... bon, ils sont arrivés ici réfugiés, ou par d'autres circonstances, déjà ils fuient la misère, c'est pas pour trouver la misère ici.

2945 Donc, on arrive à une certaine période où l'hiver s'approche là et c'est froid. La plupart des gens, c'est pas bien isolé, c'est plein de moisissures. J'en ai vu des photos, c'est quelque chose qui est vraiment incroyable.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

2950

Donc, l'arrondissement a pas les moyens qu'il faut.

MME LAMIS HASHIM :

2955

Non, pour travailler, c'est-à-dire, c'est forcé si on veut dire ou pour pouvoir changer quelque chose au niveau de propriétaire, donc, il faut qu'il y ait plus de sérieux.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

2960

Judy.

MME JUDY GOLD, COMMISSAIRE :

Oui.

2965

MME LAMIS HASHIM :

Bonjour

2970

MME JUDY GOLD, COMMISSAIRE :

J'ai vu que... vous posez au sujet du logement...

MME LAMIS HASHIM :

2975

Oui.

MME JUDY GOLD, COMMISSAIRE :

2980

... des problèmes que vous avez mentionnés des requérants.

MME LAMIS HASHIM :

2985

Oui.

MME JUDY GOLD, COMMISSAIRE :

Des réfugiés.

2990

MME LAMIS HASHIM :

Oui.

2995

MME JUDY GOLD, COMMISSAIRE :

Qui n'ont pas des moyens financiers pour démontrer qu'ils peuvent payer un logement. Est-ce qu'il y a des solutions, on parle de plus de logements sociaux et communautaires.

3000

MME LAMIS HASHIM :

Oui. Il faut augmenter le nombre de logements sociaux, ça c'est clair parce qu'on n'en a pas assez.

3005

MME JUDY GOLD, COMMISSAIRE :

Oui.

MME LAMIS HASHIM :

3010

Les autres organismes, par exemple, qui reçoivent les réfugiés, donc c'est ce que m'a dit le monsieur quand il est allé parler de problème de punaises. Il m'a dit bon, on est arrivé à cet organisme, on a quelques jours, ils ont comme un parc d'appartements pour recevoir ces gens-là, mais il y a un minimum de temps, donc ils peuvent pas les garder longtemps.

3015

Donc, vous avez deux semaines, le temps de vous trouvez un autre logement.

Il y a pas...

3020

MME JUDY GOLD, COMMISSAIRE :

Cet immeuble appartient à qui?

MME LAMIS HASHIM :

3025

C'est un autre organisme sur Saint-Laurent qui est le CACI.

MME JUDY GOLD, COMMISSAIRE :

3030

C'est un organisme communautaire?

MME LAMIS HASHIM :

Oui. Alors.

3035

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Ça c'est les gens qui ont été déplacés?

3040 **MME LAMIS HASHIM :**

Oui.

3045 **MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :**

De l'appartement rempli de punaises.

MME LAMIS HASHIM :

3050 Non, non.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Ils ont deux semaines quelque part ailleurs?

3055

MME LAMIS HASHIM :

3060 Ce sont des gens qui viennent d'arriver en terre d'asile, au Canada. Donc, ils ont, ils leur disent voilà on vous reçoit pendant, on vous reçoit pendant quelques semaines, mais après il faut commencer à chercher ailleurs. Je comprends, la demande est très grande. On ne peut pas loger tout le monde. Mais, il faut peut-être trouver une solution auprès des... il faut avoir des organismes qui peuvent se porter garants.

3065 Pour ces gens-là, pour qu'ils puissent trouver des logements à prix raisonnable, c'est-à-dire, je veux pas mettre cinq (5) personnes, six (6) personnes dans trois et demi (3 ½) et payer huit cents dollars (800 \$), pour un appartement qui est vraiment insalubre.

Donc, il y a pas de supervision sur ce niveau-là. C'est ça.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

3070

Hum, hum. Habib?

M. HABIB EL-HAGE, COMMISSAIRE :

3075

Merci pour votre présentation. Moi, je veux aller sur la question de l'accompagnement, de l'aide que vous offrez aux personnes, aux jeunes femmes.

Est-ce qu'il y a des programmes ou des projets de formation, d'accompagnement, d'éducation populaire que vous offrez aux jeunes.

3080

MME LAMIS HASHIM :

Oui.

3085

M. HABIB EL-HAGE, COMMISSAIRE :

Et est-ce qu'il y a une réception?

MME LAMIS HASHIM :

3090

Oui, on offre beaucoup de programmes d'accompagnement et de formation. On offre des programmes de lancement entreprises tout seul. Programmes de lancement en entreprise avec formation en coiffure, en services de garde, et vote et conseils, mais d'autres formations en informatique, numérique, linguistique, ces genres de formation qui peuvent être un appui pour ces femmes pour qu'elles puissent se débrouiller, trouver un travail.

3095

Là, on lance un nouveau programme, c'est ensemble pour l'entrepreneuriat féminin avec deux autres organismes, microcrédit et chantier d'Afrique. Et c'est pour l'accompagnement justement des femmes qui sont déjà entrepreneures dans leur problème qu'elles rencontrent tous

3100 les jours et pour former les autres qui veulent être entrepreneurs comment se lancer en entrepreneuriat.

Et on a aussi mené beaucoup de projets en termes d'égalité, égalité entre les sexes, au sein de la famille, égalité entre les sexes dans les positions politiques, l'accès au travail, apprendre le numérique donc avoir accès aux emplois non traditionnels. Ça, on le fait depuis une dizaine d'années maintenant. Oui.

Par contre, le côté logement, c'est juste un constat que notre organisme a fait et parce que nous, dans notre organisme, on n'a pas les... c'est pas dans notre programme l'aide au logement et tout ça, mais on parle entre organisme parce que là le comité logement, il est juste à côté donc nos heures de pause et tout ça, je vois les gens qui viennent, qui sortent et on peut constater la souffrance de ces gens-là.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

3115 Et j'ai compris que vous aviez participé à une activité de contribution citoyenne.

MME LAMIS HASHIM :

3120 C'est ça.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

3125 Cet été.

MME LAMIS HASHIM :

C'est ça, oui.

3130 **MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :**

Et c'est de ça que découle votre intervention.

MME LAMIS HASHIM :

3135

Oui, exactement ça.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

3140

Jean-François, non. Maryse?

MME MARYSE ALCINDOR, COMMISSAIRE :

3145

Ça va.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Merci à vous Madame Hashim.

3150

MME LAMIS HASHIM :

C'est gentil. Merci beaucoup.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

3155

Je vous en prie.

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE :

3160

J'appelle maintenant la Maison des jeunes de Bordeaux – Cartierville, madame Kersmire Joseph et monsieur François Poulin s'il vous plaît.